AVIS D’APPEL D’OFFRES INTERNATIONAL (AAOI)

DAOI N° 001/CPMP/MS/MRT -1035/2025

République Islamique de Mauritanie

Ministère de la Santé

Projet d’Appui aux Service de la Santé Maternelle et Néonatale (MRT-1035)

Mode de Passation : DAOI

Financement : BID (Projet MRT – 1035)

Objet : La fourniture, l’Installation et la mise en services des Equipements Médicaux Technique des Hôpitaux Régionaux de la Zone d'intervention du MRT-1035 et du Centre Hospitalier Mère et Enfant (CHME) en deux lots distincts

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BID) pour financer le Projet MRT-1035, a l’intention d’utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché pour la fourniture, l’installation et la mise en services des Equipements Médico-techniques des Hôpitaux Régionaux de la Zone d'intervention du MRT-1035 et du CHME en deux lots distincts.

LOT 1 : Équipements de dépistage, don de sang et imagerie médicale

LOT 2 : Équipements de maternité, réanimation et bloc opératoire

1. Le Ministère de la sante, à travers l’Unité de Gestion du Projet MRT – 1035, sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture, l’installation et la mise en services des Equipements Médico-techniques des Hôpitaux Régionaux de la Zone d'intervention du Projet MRT-1035 et du CHME en deux lots distincts dans un délai de 150 jours au plus tard à compter de la date de notification du marché ;
2. Les exigences minimales en matière de qualification sont précisées dans la Section III. Critères d’évaluation et de qualification du dossier d’appel d’offres.
3. La procédure d’appel d’offres sera l’appel d’offres international ouvert (AOI) tel que défini dans les Directives pour l’acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre de Projets financés par la BID Edition 2019, révisés en Février 2023, (les « Directives ») et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives concernant les règles de la BIsD portant sur les conflits d’intérêts.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent au besoin, obtenir des informations auprès de l’Unité de Gestion du Projet MRT-1035 à l’adresse mentionnée ci-après : ZRA 0087, Rue Mohamed Saleck dit Baye Pekha, Tevregh Zeina, Tel 46 58 58 50/22 37 22 72 /44 42 94 94 et obtenir un dossier d’Appel d’Offre, contre le paiement au trésor public, d’un montant non remboursable de Cinq Mille Ouguiya (5.000 MRU) ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera en versement direct contre une quittance d’achat du Dossier d’AOI. L’Appel d’Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d’acheminement qu’ils auraient choisis.
5. Les Offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l’adresse indiquée dans le Dossier d’AOI au plus tard le 09/04/2025 à 12 heures. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après la date et l’heure limites de remise des offres sera écartée et retournée au soumissionnaire concerné à ses frais sans être ouvertes.
6. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l’ouverture des plis à l’adresse suivante : Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé (CPMP/MS), ilot ZRB, lot N°0500, à l’Ouest du Carrefour BANA BLANC à côté de la lunetterie OPTIKO le 09/04/2025 à 12 heures 00 minutes.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d’un montant de :

* Pour le lot 1 : Huit Cent Mille Ouguiya (800.000 MRU) ou son équivalent en une monnaie librement convertible, ayant une durée de validité de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
* Pour le lot 2 : Cinq Cent Soixante Mille Ouguiya (560.000 MRU) ou son équivalent en une monnaie librement convertible, ayant une durée de validité de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

1. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.
2. Un Soumissionnaire peut présenter une offre pour un ou deux lots, comme précisé dans le Dossier d’Appel d’Offres. Un Soumissionnaire désirant proposer un rabais dans le cas où plusieurs lots lui seraient attribués, a autorisé à le faire, mais il devra indiquer son rabais dans son Offre.

Le Coordinateur

Dr. Sidi Mohamed ABDEL AZIZ